

 Clinique Générale Annecy <small>VIVALTO SAINTE</small>	<u>Formulaire</u> PROJET DE NAISSANCE	PR5 FR 06 01
		Date d'application : 06/12/2019
		Page : 1 / 5

A QUELLES EXIGENCES REpond CE DOCUMENT ?

Référentiels :

Manuel certification V2014 :

ELABORATION DU DOCUMENT

<u>Rédaction</u>	<u>Validation</u>	<u>Approbation</u>
Date : 06/12/2019	06/12/2019	06/12/2019
Nom : C. Messenger <i>SF cadre</i>	Dr L Gonda <i>Gynécologue</i>	ML.Hervey <i>DSSI</i>
Visa :		

DIFFUSION DANS LES SERVICES

Service	Diff	Service	Diff	Service	Diff	Service	Diff
US 1A		Chimiothérapie		Direction		Technique	
US 1B		Office maternité		Comptabilité		Cuisine	
US 2A		Pouponnière	1	Facturation			
US 2B		Salle naissances		Qualité	1		
Soins continus		Consultations		Bureau entrées			
Bloc opératoire		PMSI		Standard			
Ambulatoire		Stérilisation		Hôtellerie			
Endoscopie		Pharmacie		Lingerie			
Urgences							

EVOLUTIONS DU DOCUMENT

<u>Date</u>	<u>Version</u>	<u>Objet de l'évolution</u>
12/2019	V1	Création

Pour vous accompagner dans l'élaboration de
votre projet de naissance,
La maternité vous informe sur ses pratiques.



A VOTRE ARRIVÉE

Vous êtes accueillie par une sage-femme, qui réalise une consultation obstétricale (dont l'examen de votre col) et un enregistrement du rythme cardiaque de votre bébé pendant environ 30mns.

Si vous êtes en travail (contractions utérines régulières ayant commencé à modifier votre col) et qu'aucune anomalie n'est suspectée, vous êtes installée, selon votre demande et la disponibilité, en chambre ou dans l'une des 3 salles de pré-travail (dont une salle est « physiologique »).



Vous pouvez bénéficier si vous le souhaitez, d'un bain, de ballons de dilatation et une déambulation est encouragée. Pour votre bien-être, vous pouvez vous créer une ambiance personnalisée (lumière douce, musique, huiles essentielles...).

La présence de la personne qui vous accompagne et vous soutient est bienvenue !

Une boisson (eau, thé sucré, jus de fruits sans pulpe, boisson non gazeuse) peut être prise régulièrement, avec l'accord de la sage-femme.

En fonction de votre rythme de contractions et de votre ressenti, la sage-femme assure une surveillance régulière de votre bébé et de votre dilatation. Elle est à votre écoute et vous apporte une information précise systématiquement.

Pour une prise en charge optimale en cas d'urgence, un cathéter veineux avec bouchon est systématiquement placé.

Une antibioprofylaxie est parfois nécessaire et réalisée par perfusions intermittentes (en cas de prélèvement vaginal positif à streptocoque B, ou rupture des membranes supérieures à 12h).

Dans le cadre d'une évolution spontanée de votre travail, si c'est votre souhait et avec l'accord de votre obstétricien, vous pouvez accoucher dans la salle « physiologique ».

Sinon, vous accouchez en salle de naissance, lieu où se pose une analgésie péridurale, si vous le souhaitez.

A LA NAISSANCE

Sous réserve d'efforts efficaces, et en l'absence d'anomalies dans l'enregistrement du rythme cardiaque de votre bébé, votre **position** pour accoucher est libre.

Une épisiotomie, ou une aide instrumentale, ne sont réalisées qu'en cas d'**extrême nécessité**.

Selon les recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé), pour prévenir tout risque d'hémorragie, une **délivrance dirigée** est réalisée (administration d'une injection d'ocytocine au moment du dégagement de votre bébé).

Votre bébé, s'il va bien, est immédiatement placé contre vous en **peau à peau**. L'équipe patiente alors jusqu'à l'arrêt des battements du cordon avant qu'il ne soit coupé (au choix : par vous, l'accompagnant(e) ou la sage-femme).

Les premiers soins réalisés ensuite à votre enfant se font en votre présence ; l'aspiration n'est pas systématique.

Si vous avez choisi d'allaiter, une première **mise au sein précoce** est encouragée durant les 2 heures où vous restez sous la surveillance de la sage-femme, avant une installation en chambre, dans le service.

EN CAS DE NECESSITE D'UNE CESARIENNE AU COURS DE VOTRE TRAVAIL

Selon le motif et le degré d'urgence, votre accompagnant(e) ne peut habituellement pas vous suivre au bloc opératoire. Néanmoins, l'accueil de votre enfant peut être réalisé par celui-ci et un temps de peau à peau est possible, pendant la fin de votre intervention.

Pendant que vous êtes en surveillance en salle de réveil, l'équipe de la maternité se mobilise pour réaliser au plus vite, un rapprochement entre vous, votre bébé et votre conjoint(e).

EN CAS DE TERME DEPASSE

Vous n'avez pas accouché au terme de 41 semaines d'aménorrhée, une surveillance à la maternité, toutes les 48h s'impose (consultation obstétricale, échographie). La conduite à tenir est évaluée par votre obstétricien ou l'obstétricien de garde.

Chaque naissance est unique, les envies et les besoins de chaque couple sont différents ; l'équipe de la maternité est à votre écoute pour la personnalisation de votre projet de naissance. Prenez le temps d'en parler à votre obstétricien.

Prochainement, sera proposé un atelier gratuit pour un échange en groupe sur ce sujet.

Informations complémentaires à venir auprès de votre médecin, de l'équipe, ou via le site internet de l'établissement.

